

# LABEL RSE SGI EUROPE : RESUME POUR LES CANDIDATS 2021-2022

## I. Le label RSE SGI Europe (Discerno) : qu'est-ce que c'est ?

Plus que jamais, il est essentiel pour les entreprises fournissant des services publics et d'intérêt général d'être reconnues pour leurs actions dans le domaine de la Responsabilité sociale des entreprises. Le label RSE SGI Europe (anciennement Discerno) vise à répondre à ce besoin !

Grâce au label RSE SGI Europe, vous pourrez :

- Améliorer l'image de marque de votre entreprise ;
- Gagner en visibilité et accroître vos chances lors de procédures de marché publique ;
- Montrer que votre entreprise fait plus que fournir ses services, mais le fait également de manière durable, sociale et respectueuse de l'environnement ;
- Apprendre à améliorer la conformité de votre entreprise aux principes de la RSE ;
- Intégrer un réseau européen et échanger des bonnes pratiques ;
- Contribuer à une visibilité accrue des bonnes pratiques des entreprises publiques et d'intérêt général auprès des institutions européennes ;
- Certifier la contribution de votre organisation à la gestion de la crise de la COVID-19 et aux actions de relance pour bâtir des communautés plus résilientes ;
- Acquérir des connaissances clés sur la finance durable.

Pour les nouveaux candidats, l'obtention du label se fait en **trois étapes** :

### 1. Auto-évaluation en ligne

L'outil d'auto-évaluation en ligne est un instrument "ouvert et gratuit" pour toute entreprise souhaitant mieux connaître leur conformité avec la RSE. Il est accessible à l'adresse suivante : [csr.sgieurope.org](https://csr.sgieurope.org)

L'outil d'auto-évaluation est disponible dans les langues suivantes : anglais, français, italien, portugais, polonais, allemand, suédois, néerlandais, bulgare.

### 2. Evaluation par des experts externes

Après avoir reçu le feu vert de l'outil d'auto-évaluation (70% ou plus), les entreprises devront transmettre les preuves et informations additionnelles en vue de l'évaluation par des experts externes indépendants. Les entreprises ayant déjà été labellisées pourront suivre une procédure allégée.

### 3. Selection par le jury

En fonction des résultats de l'évaluation par les experts, le jury décernera le label.

Si votre entreprise a déjà été labellisée par le passé, il est possible de renouveler le label via la procédure décrite au chapitre III.

## II. Procédure pour les nouveaux candidats

La procédure à suivre en vue de candidater au label est décrite ci-dessous. Ces informations concernent les nouveaux candidats.

### 1. L'auto-évaluation en ligne

L'évaluation est fondée sur une série de 50 à 60 questions et critères (en fonction du secteur d'activité) élaborés spécifiquement pour les services publics et d'intérêt général et issus d'indicateurs internationaux tels que ISO 26000, EMAS, GRI, etc... Une série de questions supplémentaires est prévue pour les entreprises issues des secteurs suivants : transports, logement social, renouvellement urbain et aménagement, eau, énergie, tourisme et gestion des déchets.

Si le résultat de l'auto-évaluation est vert (score de 70% et plus), les entreprises devront envoyer les preuves et informations complémentaires en vue de l'évaluation par les experts externes.

### 2. Evaluation par des experts externes, nécessitant des informations complémentaires.

La méthodologie du Label RSE SGI Europe a été mise à jour pour la procédure d'évaluation 2021-2022 afin de rationaliser la constitution du dossier et faciliter la comparaison entre les entreprises candidates.

Merci de fournir les documents destinés à l'évaluation en anglais, français ou allemand. Pour les autres langues, merci de contacter votre point de contact national qui vous indiquera les conditions et les éventuels coûts de traduction. Les informations complémentaires à fournir sont :

#### A. La stratégie RSE de l'entreprise ou de l'organisme

Le candidat devra fournir un document d'introduction présentant la stratégie RSE de l'entreprise ou de l'organisation en lien avec ses activités. Ce document devra présenter la philosophie, la stratégie, les objectifs et les réalisations.

Longueur maximale : deux pages au format A4. Si le document envoyé est plus long, seules les deux premières pages seront utilisées. L'objectif de ce document est de fournir aux experts des informations générales sur les activités de RSE de l'entreprise. **Merci d'utiliser le formulaire en Annexe 1.**

#### B. Preuves aux questions de l'outil d'auto-évaluation

Les candidats doivent fournir des éléments appuyant 16 réponses aux questions de l'auto-évaluation. Les questions de l'auto-évaluation sont structurées en 8 thématiques. Pour chaque thématique, une preuve doit être fournie pour 2 questions. Un aperçu des différentes dimensions et des questions nécessitant des éléments de preuves est disponible ci-dessous.

**Merci d'utiliser le formulaire en Annexe 2.**

Dimension de l'outil d'auto-évaluation	Que doit faire le candidat ?
<b>Gouvernance de l'entreprise</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.
<b>Clients</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.
<b>Salariés</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.

<b>Partenaires économiques (fournisseurs, actionnaires, partenaires, sous-contractants et concurrents)</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.
<b>Autorités locales</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.
<b>Eco-système environnemental</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.
<b>Indicateurs internationaux (UE, OCDE, ONU)</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.
<b>Secteurs spécifiques</b>	Sélectionnez une question dans l'outil d'auto-évaluation en ligne et prouvez la réponse que vous avez donnée. Une question sera choisie par les experts et vous prouverez la réponse. Veuillez utiliser le modèle que vous trouverez en annexe 2.

### C. Répondre aux questions de comparaison

Les candidats doivent fournir des réponses à quatre questions de comparaison. Les questions sont liées aux priorités 2021 de SGI Europe et figurent ci-dessous. Les priorités ne doivent pas être confondues avec les dimensions d'auto-évaluation. Certaines questions de comparaison sont en lien avec le processus d'auto-évaluation. Les questions de comparaison figurent dans le tableau ci-dessous.

**Merci d'utiliser le formulaire disponible en annexe 3.**

<b>Priorités 2021 du SGI EUROPE</b>	<b>Questions</b>
<b>1. Gestion de crise et communautés résilientes</b>	Votre organisation / entreprise a-t-elle mis en place des pratiques de gestion spécifiques pour continuer à offrir des services essentiels pendant la crise de la COVID-19? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. augmentation de la demande ou pénuries d'approvisionnement, administration financière, gestion des ressources humaines, etc.
<b>2. Solutions numériques avec une approche centrée sur l'humain</b>	Votre organisation / entreprise a-t-elle adopté des solutions numériques pendant la crise du COVID-19? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. programmes de formation au télétravail, mesures d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, gestion du fossé générationnel des compétences numériques, etc.
<b>3. S'engager dans la relance</b>	Votre organisation/entreprise a-t-elle développé ou développe-t-elle des projets d'infrastructures liés à la relance socio-économique post-COVID-19 ? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. concernant les transitions durables et numériques, les infrastructures sociales et physiques, et la résilience générale des services essentiels.
<b>4. Transparence quant à la durabilité des activités</b>	Votre organisation/entreprise a-t-elle mis en place des mécanismes et processus de transparence pour collecter et divulguer des données concernant l'impact environnemental et social de votre activité, conformément à des normes européennes ou internationales ? Si oui, veuillez donner des exemples des mécanismes et des pratiques de transparence.

**D. Décrire la réputation de RSE de votre entreprise**

Fournir un rapide aperçu de vos réalisations ou activités en termes de RSE qui ont été relayées par les médias. Cela signifie que vous puissiez fournir des éléments émanant des médias (nationaux et internationaux) dans lesquels vous êtes impliqués et qui ont eu une influence sur votre réputation et votre image (en bon ou en mauvais).

**Merci d'utiliser le formulaire en Annexe 4.**

**3. Selection par le jury**

En fonction des résultats de l'auto-évaluation et de l'évaluation, les experts externes informeront le jury des entreprises ayant reçu le label et celles devant être récompensées pour leurs "bonnes pratiques". Les experts externes compareront également les entreprises en fonction des informations qu'elles auront fournies.

Les experts externes produiront un rapport individuel comprenant des suggestions d'amélioration pour chaque entreprise.

### III. Procédure pour les candidats ayant déjà été labellisés en 2018 souhaitant renouveler leur label

Une procédure allégée spécifique est prévue pour les entreprises ayant déjà été labellisées.

#### 1. Les entreprises doivent fournir les informations suivantes :

##### A. Exposer les derniers changements en termes de RSE

Merci d'expliquer, dans un document court, les principaux changements en termes de RSE intervenus dans votre entreprise depuis que vous avez été labellisé.

**Merci d'utiliser le formulaire en annexe 5.**

##### B. Répondre aux questions de comparaison

Les candidats doivent fournir des réponses à quatre questions de comparaison. Les questions figurant dans les priorités 2021 de SGI Europe et sont listées ci-dessous. Les priorités ne doivent pas être confondues avec les dimensions d'auto-évaluation. Certaines questions de comparaison ont cependant un lien avec les questions de l'auto-évaluation.

**Merci d'utiliser le formulaire en annexe 3.**

Priorités 2021 du SGI EUROPE	Questions
<b>1. Gestion de crise et communautés résilientes</b>	Votre organisation / entreprise a-t-elle mis en place des pratiques de gestion spécifiques pour continuer à offrir des services essentiels pendant la crise de la COVID-19? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. augmentation de la demande ou pénuries d'approvisionnement, administration financière, gestion des ressources humaines, etc.
<b>2. Solutions numériques avec une approche centrée sur l'humain</b>	Votre organisation / entreprise a-t-elle adopté des solutions numériques pendant la crise du COVID-19? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. programmes de formation au télétravail, mesures d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, gestion du fossé générationnel des compétences numériques, etc.
<b>3. S'engager dans la relance</b>	Votre organisation/entreprise a-t-elle développé ou développe-t-elle des projets d'infrastructures liés à la relance socio-économique post-COVID-19 ? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. concernant les transitions durables et numériques, les infrastructures sociales et physiques, et la résilience générale des services essentiels.
<b>4. Transparence quant à la durabilité des activités</b>	Votre organisation/entreprise a-t-elle mis en place des mécanismes et processus de transparence pour collecter et divulguer des données concernant l'impact environnemental et social de votre activité, conformément à des normes européennes ou internationales ? Si oui, veuillez donner des exemples des mécanismes et des pratiques de transparence.

##### C. Décrire la réputation de RSE de votre entreprise

Fournir un rapide aperçu de vos réalisations ou activités en termes de RSE qui ont été relayées par les médias. Cela signifie que vous puissiez fournir des éléments émanant des médias (nationaux et internationaux) dans lesquels vous êtes impliqués et qui ont eu une influence sur votre réputation et votre image (en bon ou en mauvais).

**Merci d'utiliser le formulaire disponible en Annexe 4.**

#### 2. Sélection par le comité de labellisation

Sur la base des résultats de l'auto-évaluation et de l'évaluation, les experts externes transmettront des informations au comité de labellisation. Le comité sélectionnera par la suite les entreprises qui recevront le label et lesquels d'entre elles seront récompensées pour leurs pratiques.

Les experts externes produiront un rapport individuel comprenant des pistes d'amélioration pour chaque entreprise.

#### IV. Calendrier :

Date limite de réponse à l'auto-évaluation en ligne: 14 octobre 2021

Date limite d'envoi des informations complémentaires pour l'évaluation par les experts externes : 11 novembre 2021

Cérémonie de remise des labels : février 2022, Paris (la date exacte sera annoncée sur le site)

2021-2022								
	JUL	AUG	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV
Auto-évaluation	→			▲				
Transmission des informations additionnelles aux experts externes				→	▲			
Evaluation par les experts externes					→	▲		
Réunion du comité de sélection							▲	
Cérémonie de remise des labels								▲

#### V. Coûts de participation :

Coûts		Labellisé 2018	Nouveau candidat	
			Prix spécial*	Pour tous
PME	< 250 salariés	1 600 €	2 600 €	3 500 €
Grande entreprise	Entre 250 et 1 000 salariés	2 600 €	3 500 €	4 500 €
Très grande entreprise	>1 000 salariés	4 600 €	5 500 €	6 500 €

\*Limité aux membres du SGI Europe et aux membres des sections nationales du SGI Europe.

## **ANNEXES**

- 1. La stratégie RSE de l'entreprise/organisation**
- 2. Preuves apportées aux réponses de l'outil d'auto-évaluation**
- 3. Réponses aux questions de comparaison**
- 4. Réputation RSE de l'entreprise**
- 5. Présentation des dernières évolutions en termes de RSE**

**Annexe 1 : Formulaire pour la stratégie RSE**

Présentation de l'entreprise	
Nom / Ville / Pays	
Secteur	
Nombre de salariés	
Chiffre d'affaires (x € 1.000)	
Résultat net (x €1.000)	
Description générale de la stratégie RSE	
<b>Description rapide</b>	<p>Décrivez brièvement la stratégie RSE de l'entreprise/organisation en fonction de ses activités. La description comprend la philosophie, la stratégie, les objectifs et les principales réalisations en termes de RSE.</p> <p>L'objectif de ce document est de fournir des informations générales sur les activités RSE de l'entreprise pour les experts.</p>
Description des bonnes pratiques	
<p><b>Taille maximale : 2 pages de format A4 (900 mots) : si le document est plus long, seules les deux premières pages seront utilisées.</b></p>	

## Annexe 2 : Formulaire de preuve aux réponses

Présentation de l'entreprise	
Nom / Ville / Pays	
Secteur	
Nombre de salariés	
Chiffre d'affaires (x € 1.000)	
Résultat net (x €1.000)	
Proof of Answer	
Dimension	0 – Gouvernance de l'entreprise 0 – Clients 0 – Salariés 0 – Partenaires économiques (fournisseurs, actionnaires, partenaires, sous-contractants et concurrents) 0 – Autorités locales 0 – Eco-système environnemental 0 – Indicateurs internationaux (UE, OCDE, ONU) 0 – Secteurs spécifiques
Question (sélection libre)	Q..
Question (sélection imposée)	Q..
Score pour la question dans l'auto-évaluation	0 – Complètement correct (5) 0 – Plutôt correct (4) 0 – Partiellement correct (3) 0 – Plutôt incorrect (2) 0 – Complètement incorrect (1) 0 – Pas applicable (0)
Proof of score	
Proof / Evidence	Dans une courte description, veuillez justifier votre score (0 – 5). La description doit expliquer votre score en se basant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques structurelles, procédés et méthodes / projets et approches temporaires ;</li> <li>• Application à grande / petite échelle dans l'entreprise</li> <li>• Mise en œuvre et résultats / plans et objectifs</li> <li>• Connue / inconnue</li> </ul>
Description	
<b>Max. 1 x A4 (450 mots) : si le document est plus long, seule la première page sera utilisée.</b>	
<b>Dans votre description, vous pouvez vous référer à des liens vers des sites web ou d'autres publications. Soyez précis dans vos sources d'information et mentionnez le chapitre, la page, etc... Il n'est pas permis de ne faire référence qu'à des documents importants comme preuve.</b>	

**Annexe 3 : Formulaire pour les questions de comparaison**

Répondez aux 4 questions de comparaison, qui sont fondées sur les priorités 2021 du SGI EUROPE. Vous pouvez accompagner chaque réponse d'une très courte description (250 mots maximum).

<i>Priorité du SGI EUROPE</i>	<i>Question</i>	<i>Réponse</i>
<i>1. Gestion de crise et communautés résilientes</i>	Votre organisation / entreprise a-t-elle mis en place des pratiques de gestion spécifiques pour continuer à offrir des services essentiels pendant la crise du COVID-19? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. gestion de l'augmentation de la demande ou des pénuries d'approvisionnement, administration financière, gestion des ressources humaines, etc.	0 – Complètement correct (5) 0 – Plutôt correct (4) 0 – Partiellement correct (3) 0 – Plutôt incorrect (2) 0 – Complètement incorrect (1) 0 – Pas applicable (0)
	[Description – max 250 mots]	
<i>2. Solutions numériques avec une approche centrée sur l'humain</i>	Votre organisation/entreprise a-t-elle modifié son modèle de management afin de l'adapter à la transformation numérique ? Si oui, merci de donner des exemples de solutions récentes d'intégration des outils TIC dans vos activités quotidiennes ou de développement de services publics numériques abordables et accessibles.	0 – Complètement correct (5) 0 – Plutôt correct (4) 0 – Partiellement correct (3) 0 – Plutôt incorrect (2) 0 – Complètement incorrect (1) 0 – Pas applicable (0)
	[Description – max 250 mots]	
<i>3. S'engager dans les actions de récupération</i>	Votre organisation / entreprise a-t-elle adopté des solutions numériques pendant la crise du COVID-19? Si oui, veuillez donner des exemples de vos pratiques, par ex. programmes de formation au télétravail, mesures d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, gestion du fossé générationnel des compétences numériques, etc.	0 – Complètement correct (5) 0 – Plutôt correct (4) 0 – Partiellement correct (3) 0 – Plutôt incorrect (2) 0 – Complètement incorrect (1) 0 – Pas applicable (0)
	[Description – max 250 mots]	
<i>4. Divulgence des données de durabilité</i>	Votre organisation / entreprise a-t-elle mis en place des mécanismes pour collecter et divulguer des données concernant l'impact environnemental et social de votre activité, conformément à des normes européennes ou internationales ? Dans l'affirmative, veuillez donner des exemples des mécanismes et des pratiques de divulgation.	0 – Complètement correct (5) 0 – Plutôt correct (4) 0 – Partiellement correct (3) 0 – Plutôt incorrect (2) 0 – Complètement incorrect (1) 0 – Pas applicable (0)
	[Description – max 250 mots]	

Explanation

**Les entreprises/organisations vont répondre aux questions de comparaison. Veuillez décrire les éléments suivants de votre projet/pratique :**

- **Quel est/a été le problème/défi ; qui a initié la pratique, comment a-t-elle été développée et quel a été le délai entre le début et la mise en œuvre ?**
- **Donnez une brève description du contenu du projet/de la pratique :**
- **Quels sont/étaient les objectifs à court et à long terme auxquels vous souhaitez répondre grâce à cette pratique ?**
- **Quel est/a été l'impact de votre pratique (financier, social, environnemental) et comment mesurez-vous cet impact ?**
- **Qui est/a été impliqué dans le développement de la pratique (management, salariés, parties prenantes, etc...) ?**
- **Le projet/l'activité/la pratique est-elle une activité ponctuelle ou un procédé/une méthode structurel au sein de l'entreprise ?**
- **Quelles sont les possibilités de reproduction pour votre propre entreprise, pour les entreprises de votre secteur et pour les entreprises d'autres secteurs ?**

#### **Description de la pratique**

**Max. 1 x A4 (450 mots) : si le document est plus long, seule la première page sera utilisée.**

**Annexe 4: Formulaire concernant la réputation RSE de votre entreprise**

Description de la stratégie RSE générale	
<b>Brève description</b>	<b>Réputation RSE de votre entreprise</b> Donnez un bref aperçu de vos réussites ou activités en matière de RSE qui ont fait l'objet de publications dans les médias. Vous pouvez ainsi communiquer des éléments journalistiques (nationaux et internationaux) dans lesquels vous êtes mentionné et qui ont influence votre réputation et votre image, positivement comme négativement. Ces informations seront utilisées comme base pour les experts et le comité de labellisation.
Description de la meilleure pratique	
<b>Max. 1 x A4 (450 mots) : si le document est plus long, seule la première page sera utilisée.</b>	
<b>Dans votre description, vous pouvez vous référer à des liens vers des sites web ou d'autres publications. Soyez précis dans vos sources d'information et mentionnez le chapitre, la page, etc... Il n'est pas permis de ne faire référence qu'à des documents importants comme preuve.</b>	

**Annex 5 : Formulaire de présentation des dernières évolutions en matière de RSE**

Description des dernières évolutions en matière de RSE	
<b>Label</b>	Reçu en .....
<b>Rapide description</b>	<b>Présentation des dernières évolutions en matière de RSE</b> Expliquez les principales évolutions en termes de RSE qu'a connues votre entreprise depuis que vous avez reçu le label.
Description de la meilleure pratique	
<b>Max. 1 x A4 (450 mots) : si le document est plus long, seule la première page sera utilisée.</b>	
<b>Dans votre description, vous pouvez vous référer à des liens vers des sites web ou d'autres publications. Soyez précis dans vos sources d'information et mentionnez le chapitre, la page, etc... Il n'est pas permis de ne faire référence qu'à des documents importants comme preuve.</b>	